



La visite d'une Église

Questions posées au conseil local

1. Les visites d'Églises
2. Introduction à la visite
3. En général
4. À propos du travail des officiers
5. Le fonctionnement du conseil
6. Les anciens
7. Les diacres
8. Le pasteur
9. L'instruction catéchétique et l'éducation
10. Les cultes
11. La discipline
12. Une demande d'une personne de l'Église

1. Les visites d'Églises

Certaines Églises réformées ont inclus un article dans leur ordre ecclésiastique stipulant que des visites seront effectuées à chaque Église locale par des pasteurs nommés à cet effet. Voici l'exemple de l'article 46 de l'ordre ecclésiastique des Églises réformées canadiennes :

« Chaque année, le conseil régional permettra à au moins deux de ses pasteurs les plus expérimentés de visiter les Églises durant cette année. La tâche de ces visiteurs sera de s'informer si toutes choses sont réglées et faites en pleine harmonie avec la Parole de Dieu, si les officiers accomplissent fidèlement les devoirs se rapportant à leur office comme ils ont promis, et si l'ordre adopté est observé et maintenu à tous égards, afin qu'ils puissent au moment opportun exhorter fraternellement ceux qui sont trouvés négligents en quoi que ce soit, et que par leur bon conseil et leur avis toutes choses aient pour but l'édification et la préservation de l'Église du Christ. Ils soumettront un rapport écrit de leurs visites au conseil régional. »

2. Introduction à la visite

Chers frères, nous sommes reconnaissants d'avoir la possibilité de vous rencontrer. Comme stipulé dans notre ordre ecclésiastique, nous sommes venus vous rencontrer ce soir pour nous informer si toutes choses sont réglées et faites en pleine harmonie avec la Parole de Dieu, si en tant qu'officiers vous accomplissez fidèlement les devoirs se rapportant à votre office comme vous avez promis, et si l'ordre adopté est observé et maintenu à tous égards. Notre visite avec vous a pour but de contribuer à ce que tout soit fait pour l'édification et la protection de l'Église du Christ. Nous espérons que cette

visite sera fructueuse et qu'elle contribuera à l'unité des Églises dans la fédération et en particulier dans cette région.

3. En général

- a. Cette réunion a-t-elle été annoncée à l'Église? Y a-t-il quelqu'un de l'Église qui a exprimé le désir de parler aux pasteurs venus visiter l'Église?
- b. Est-ce que tous les officiers de l'Église sont ici présents à cette réunion? Le conseil local a-t-il au préalable discuté de cette réunion?
- c. Nous demandez-vous conseil sur un ou des sujets particuliers?
- d. Combien de membres y a-t-il actuellement dans votre Église? Conservez-vous les registres des noms? En conservez-vous quelque part une deuxième copie?
- e. Avez-vous des archives? Où sont-elles conservées? Quel genre de documents gardez-vous dans les archives?

4. À propos du travail des officiers

- a. Y a-t-il une compréhension mutuelle de ce qui est demandé de chacun dans vos offices respectifs?
- b. Les officiers ont-ils tous signé le formulaire de souscription? Avez-vous des règles locales pour l'élection d'officiers? Quelle est la durée de l'office des anciens et des diacres?
- c. Avez-vous assez d'anciens et de diacres? Y a-t-il assez d'hommes dans l'Église qui soient capables de servir comme anciens et diacres? Qu'est-ce qui est fait pour vous assurer qu'il y a des hommes disponibles? Comment impliquez-vous l'Église dans le processus d'élection?
- d. Les officiers se soutiennent-ils et s'encouragent-ils mutuellement?
- e. Les officiers sont-ils au courant des décisions des assemblées ecclésiastiques? Discutez-vous des procès-verbaux du conseil régional, du synode régional et du synode général?
- f. Les tâches sont-elles également réparties parmi les officiers?

5. Le fonctionnement du conseil

- a. Les réunions du conseil se déroulent-elles de manière efficace? Le but de la réunion est-il gardé à l'esprit? Les officiers travaillent-ils ensemble de façon harmonieuse? Le bien de l'Église est-il recherché dans toutes les décisions prises? Les officiers s'en tiennent-ils aux décisions prises ou bien expriment-ils leurs objections aux membres de l'Église?
- b. À quelle fréquence vous réunissez-vous avec ou sans les diacres? Les membres de l'Église sont-ils informés de la date de ces réunions? Les officiers assistent-ils tous fidèlement aux réunions?

- c. Y a-t-il des moyens pris pour éviter que l'ordre du jour soit surchargé? (déléguer).
- d. Les comités nommés par le conseil fonctionnent-ils bien? Y a-t-il de bonnes relations de travail?
- e. Combien de fois par année le conseil rencontre-t-il l'Église? Quel genre de sujets sont discutés durant ces rencontres?

6. Les anciens

- a. En tant qu'anciens, vous êtes appelés à préserver la saine doctrine. Que faites-vous à cet égard?
- b. Les visites à domicile sont un aspect important du travail d'ancien. Comment ces visites sont-elles organisées, préparées, évaluées et rapportées? Le pasteur participe-t-il à ces visites? Utilisez-vous un thème? Est-il fait mention de l'importance des visites à domicile dans la prédication?
- c. Les anciens visitent-ils fidèlement les membres de l'Église? Est-ce que chaque ancien fait des visites individuelles ou bien les visites sont-elles faites à deux?

7. Les diacres

- a. Les diacres ont la responsabilité de promouvoir l'unité et la communion du Saint-Esprit à laquelle l'Église a part à la table du Seigneur. Que faites-vous à cet égard?
- b. Les diacres font-ils des visites annuelles à tous les membres de l'Église?
- c. Vous assurez-vous que personne dans l'Église ne souffre de maladie, de solitude et de pauvreté sans être réconforté? Prenez-vous bien soin des personnes seules et des veuves?
- d. L'Église donne-t-elle généreusement à l'œuvre des diacres? Encourage-t-on l'Église à donner selon leurs bénédictions? Soutenez-vous des causes autres que vos besoins locaux? Comment faites-vous pour déterminer celles qui devraient recevoir un soutien?
- e. Les diacres s'assurent-ils de la participation des sœurs dans l'Église pour accomplir le travail de miséricorde?
- f. Les rapports financiers de l'Église et du trésorier sont-ils vérifiés? Le gouvernement est-il honoré en ce qui concerne les œuvres de charité?

8. Le pasteur

- a. Le pasteur est appelé à proclamer la Parole de Dieu selon le commandement de l'apôtre Paul à Timothée : « *Prêche la parole, insiste en toute occasion, favorable ou non, convaincs, reprends, exhorte, avec toute patience et en instruisant* » (2 Tm 4.2). Que faites-vous pour accomplir ce travail? En d'autres mots, comment préparez-vous vos prédications? Évitez-vous de faire certaines applications, sachant qu'elles peuvent offenser des membres de l'Église?

- b. Les autres officiers sont-ils d'accord pour dire que le pasteur accomplit fidèlement son travail selon les vœux qu'il a prononcés lorsqu'il a été ordonné ministre de la Parole?
- c. Les membres de l'Église sont-ils nourris par la prédication? Les prédications respectent-elles un équilibre entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament? Mettent-elles en évidence les richesses de l'Évangile? En tant qu'officiers de l'Église, donnez-vous vos commentaires au pasteur sur ses prédications et l'encouragez-vous dans son travail? Quel guide ou quels critères d'évaluation utilisez-vous pour vous assurer que les prédications sont formulées correctement et selon la Parole de Dieu?
- d. Allouez-vous à votre pasteur assez de temps pour étudier et pour préparer deux prédications par semaine? De quelle manière vous en assurez-vous? Encouragez-vous l'Église à examiner les Écritures, comme le faisaient les Béréens, « pour voir si ce qu'on leur disait était exact »? (Ac 17.11).
- e. Y a-t-il des gens de l'extérieur de l'Église qui assistent au culte? Comment l'Église est-elle encouragée à accomplir son travail missionnaire?
- f. Le conseil s'assure-t-il que le pasteur et sa famille reçoivent un soutien financier et spirituel adéquat? Comment cela est-il déterminé? L'Église est-elle encouragée à prier pour le ministre de l'Évangile?
- g. Le pasteur prie-t-il fidèlement pour les besoins de l'Église locale et pour le monde autour?

9. L'instruction catéchétique et l'éducation

- a. Combien y a-t-il de classes de catéchisme?
- b. Le pasteur enseigne-t-il toutes les classes de catéchisme? Est-ce que certains étudiants reçoivent une instruction spéciale?
- c. Comment les anciens supervisent-ils l'instruction donnée au catéchisme? Comment cette instruction est-elle évaluée? Savez-vous ce qui y est enseigné? Y a-t-il des familles qui n'envoient pas leurs enfants au catéchisme?
- d. Les anciens doivent être « aptes à l'enseignement ». Est-ce qu'un ancien est capable de remplacer le pasteur si ce dernier est malade ou devient incapable d'enseigner pendant une période de temps?
- e. Est-ce qu'une délégation du conseil local rencontre ceux qui ont l'intention de faire profession de foi publique?
- f. Comment le conseil s'assure-t-il que tous les enfants de l'Église reçoivent une éducation qui s'harmonise avec la Parole de Dieu? Y a-t-il possibilité de faire l'école maison? Y a-t-il des familles dont les enfants ne reçoivent pas une éducation réformée? Qu'est-ce qui est fait pour ces enfants?

- g. Comment le conseil local supervise-t-il l'étude de la Parole de Dieu durant les études bibliques? Y a-t-il un bon lien avec le groupe de jeunes? Comment ce lien est-il encouragé? Y a-t-il des occasions où l'Église peut étudier la Parole de Dieu ensemble?
- h. Le conseil local reçoit-il une quelconque formation qui peut vous aider à accomplir votre office? Avez-vous accès à du matériel de formation pour anciens et pour diacres? Faites-vous l'effort d'assister aux conférences pour les officiers d'Églises?

10. Les cultes

- a. Les psaumes et les hymnes chantés au culte sont-ils seulement ceux tirés du recueil de chant adopté?
- b. Les membres sont-ils fidèles à venir ensemble adorer le Seigneur? Le Catéchisme de Heidelberg est-il utilisé durant le culte de l'après-midi? Et la Confession des Pays-Bas?
- c. À quelle fréquence la sainte Cène est-elle célébrée? La table est-elle correctement supervisée? Admettriez-vous à la table un invité n'ayant pas d'attestation?

11. La discipline

- a. Y a-t-il des membres de l'Église qui s'éloignent de la Parole de Dieu?
- b. Les membres de l'Église sont-ils encouragés à suivre les directives de Matthieu 18 et à appliquer la discipline mutuelle?
- c. Comment le conseil s'assure-t-il que les mariages sont dans le Seigneur et que le réel désir d'un couple qui se marie est de vivre leur mariage au nom du Seigneur?

12. Une demande d'une personne de l'Église

- a. Avez-vous traité de ce sujet avec le conseil local? Quel est le sujet dont vous voulez parler?

Traduit et adapté de *Questions asked by Church Visitors*.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))